

Nos OISEAUX



RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Le manuscrit soumis doit porter sur les oiseaux sauvages d'Europe centrale et occidentale. Son contenu doit être inédit ou, selon les cas, peut offrir un résumé des connaissances acquises dans un domaine de l'étude et de la protection des oiseaux. L'article est rédigé en français dans un style clair, précis et compréhensible au lecteur non spécialisé. Il suit en principe l'ordre suivant: introduction, description du travail, résultats, discussion, conclusion, remerciements, résumés et bibliographie. Le manuscrit sera évalué par la commission de rédaction et, au besoin, par des consultants externes. La commission de rédaction propose les modifications qu'elle estime nécessaires. Elle peut refuser de publier des articles qui vont à l'encontre des buts visés par la Société.

Texte Les manuscrits sont envoyés sans écriture majuscule (titres ou noms d'auteurs); ils n'excèdent en principe pas 20 pages A₄. L'envoi d'une copie informatique par courrier électronique ou sur CD suffit en principe, si le manuscrit et ses annexes (figures, tableaux, etc.) ont été établis avec des logiciels courants (MS-Office ou Open Office de préférence).

Tout article de plus de 3 pages A₄ doit être précédé d'un chapeau présentant le contexte; un résumé français d'au plus une douzaine de lignes présentant l'essentiel des résultats suit l'article. La rédaction peut se charger de sa traduction en allemand et en anglais.

La nomenclature des noms scientifiques est celle proposée par l'AERC TAC (disponible sous <http://www.aerc.eu/tac.html>), sauf exceptions admises par la *Commission de l'avifaune suisse* (<http://www.vogelwarte.ch/fr/projets/surveillance/cavs/liste-des-oiseaux-de-suisse.html>). Pour les noms vernaculaires, on se réfère à *liste des oiseaux du Paléarctique occidental* publiée en 2011 par la *Ligue pour la Protection des oiseaux*.

Figures et tableaux Doivent être limités au strict nécessaire, livrés avec leurs chiffres. Les tableaux sont saisis dans un tableur (de préférence Excel ou Open Office). Les figures, réalisées à l'aide d'un logiciel graphique, sont sauvegardées en mode «normal» et en mode tiff, eps ou pdf. Le tableau des résultats ayant servi à leur réalisation est joint. Les légendes des figures, dessins et tableaux doivent être complètes et suffisantes. Un simple renvoi au texte ne suffit pas. Il incombe à l'auteur d'obtenir les droits de reproduction (extrait de la carte nationale, par exemple).

Photographies Elles sont proposées sous forme de fichier numérique natif de résolution suffisante (au moins 300 dpi à taille originale) ou de diapositives et d'épreuves papier (tirées sur papier glacé et cadrées de façon à ne montrer que l'essentiel) pour les documents anciens. Leur légende comprend un texte explicatif, la date, le lieu de la prise de vue et le nom de l'auteur sur une page séparée. L'auteur s'engage à fournir des clichés qui respectent les oiseaux, les milieux, la législation de même que le code de conduite usuel tel que présenté sous http://www.ornitho.ch/index.php?m_id=22&item=5.

Bibliographie Dans le texte, les citations bibliographiques sont indiquées par le nom de l'auteur (sans lettres capitales) suivi de l'année de parution entre parenthèses: «Plusieurs études (Badel 1982; Brown 1990) ont montré...». Les références bibliographiques sont réunies à la fin de l'article selon l'ordre alphabétique du nom des auteurs (ordonnés chronologiquement si plusieurs références du même auteur). Ce nom (écrit sans capitales) est suivi de l'initiale du prénom, de la date de parution du travail (entre parenthèses), du titre de celui-ci, du nom de la revue (selon abréviation officielle), du N° du volume et des pages: «Ravussin, P.-A. & C. Neet (1995): Facteurs affectant la ponte d'une population de Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca* dans l'ouest de la Suisse. *Nos Oiseaux* 43: 163-178». Lorsqu'il s'agit d'un livre, le nom et l'adresse de l'éditeur sont indiqués: «Glutz von Blotzheim, U. N. & K. M. Bauer (1993): *Handbuch der Vögel Mitteleuropas. Band 13/III. Aula Verlag, Wiesbaden*».

Mise en page La rédaction décide de la mise en page finale des articles.

Numéros d'auteur *Nos Oiseaux* remet gratuitement à l'auteur 10 exemplaires du fascicule contenant son article et 5 exemplaires pour une note, ainsi qu'un enregistrement électronique de sa contribution en format pdf. Les fascicules en sus sont à la charge de l'auteur (prix sur demande).

Délais rédactionnels Les informations et les réservations publicitaires doivent être annoncées à la rédaction au plus tard le 1^{er} janvier pour le fascicule de mars, le 1^{er} mars pour le fascicule de juin, le 1^{er} mai pour le fascicule de septembre et le 1^{er} septembre pour le fascicule de décembre.